



Vous trouverez ci-dessous les perspectives que nous pourrions développer dans le cadre de ce réseau :

### **Expertise partagée :**

Dans le cadre du programme de recherche REBELLE-CollEx, le Cirdoc a eu besoin des compétences du CRBC pour ses documents en breton ; dans le même temps, le CRBC a eu besoin des compétences du Cirdoc pour traduire et comprendre les documents conservés par le CRBC, mais en occitan. On fait le pari que cette expérience pourra être reconduite de multiples manières.

### **Repérage et signalement de fonds (tout ou partie) en langues régionales :**

Les documents en lien avec les langues régionales ne sont pas toujours conservés dans leur territoire de diffusion. Un important fonds d'archives en langue bretonne est, par exemple, conservé à la Bibliothèque nationale du pays de Galles ; de nombreux documents et archives en langue occitane sont conservés aux Archives nationales de France, à la BnF, à Genève, dans des bibliothèques de Columbia University...

### **Discussions et échanges autour des points suivants :**

#### ***Généralités :***

- Qu'est-ce qui fait la spécificité des fonds en langues régionales (existence de dialectes internes aux langues régionales, complexifiant leur indexation et lecture ; variantes très locales, à certaines époques, chaque auteur, ou presque, pouvant avoir sa langue et sa graphie ; normalisation orthographique tardive souvent rattachée à des questionnements politiques encore actifs) ?
- Les centres de ressources documentaires et archivistiques œuvrant dans le domaine des langues régionales sont localisés sur des territoires différents, avec des appartenances administratives différentes et dans des structures de différents types : bibliothèques classées, bibliothèques municipales, de communautés d'agglomération ou de métropoles, services départementaux d'archives, bibliothèques universitaires, sociétés savantes...

#### ***Aspects documentaires et archivistiques :***

- La plupart des centres de ressources documentaires et archivistiques attachés aux langues régionales sont « généralistes », avec des fonds sous de multiples formes (multiplicité des médias et des typologies de documents) et des modes d'acquisition spécifiques (la plupart du temps, des donations de particuliers et d'associations).
- Métadonnées : Utilisation de référentiels communs (notices d'autorité de l'[Agence bibliographique de l'enseignement supérieur](#), de la [Bibliothèque nationale de France](#)) pour les individus, les collectifs, les lieux, les dates, etc. Contribuer à ces référentiels (par exemple, pour aider à la désambiguïsation des individus, qui portent parfois de nombreux pseudonymes).
- Métadonnées : Mener des réflexions autour du Web sémantique et de l'utilisation d'ontologies communes pour partager les métadonnées et les connaissances de spécialistes à propos des données.

- Contribuer à [l'espace européen commun des données pour le patrimoine culturel](#) et mener des réflexions autour du format de données de [Europeana](#), la plateforme culturelle numérique européenne, qui servira de base à la construction de l'espace commun des données pour le patrimoine culturel. L'espace européen commun des données pour le patrimoine culturel est une recommandation de la Commission européenne. Son objectif est d'accélérer la numérisation des biens du patrimoine culturel.
- Fragilité des supports : qualité moindre des productions dès l'origine par manque de moyens, productions amateurs...
- Faible diffusion compte tenu de la langue (dimension « régionale » au mieux) qui restreint les possibilités de lieux de conservation.
- Archives : langues régionales non reconnues administrativement parlant ; pas d'actes, d'archives juridiques ou légales en langues régionales (français ou latin uniquement, quelques tirages de décrets bilingues français-langue régionale sous la Révolution). Quid de la prise en compte par les institutions de conservation à leur création ?
- Bibliothèques : de quand date le dépôt légal en langues régionales ?

### ***Valorisation et médiation :***

- Quels choix en termes de conservation, qui sont souvent déjà des choix de valorisation (bibliothèque-musée, centres de recherche et de documentation, médiathèque de lecture publique, association, bibliothèque patrimoniale, bibliothèque associative, etc.) ?
- Quelle place pour le numérique ? Gallica, des portails régionaux tels que [Bretania](#), [Palenca](#), [Bilketa](#), mise en ligne sur sa propre bibliothèque numérique (celle du Cirdoc, [Occitanica](#), [la bibliothèque numérique du CRBC](#)...);
- Quels publics sont visés ?
- Quelles politiques linguistiques et culturelles ?
- Comment susciter l'intérêt pour une langue relativement peu pratiquée ?
- Quels liens avec le réseau associatif et militant ? Une source historiquement non négligeable de contacts pour la constitution de fonds et la documentation en langues régionales, tout en prenant en compte l'aspect politiquement actif de leur démarche qui peut créer des tensions pour les centres de ressources documentaires dont l'objectif serait d'assurer une conservation globale des ressources en langues régionales hors de ces questionnements politiques.
- Quels liens avec l'enseignement ?
- Quels liens avec le monde de la recherche ?
- Quels liens avec l'éducation artistique et culturelle ?
- Quel soutien à la création ? Cf. les liens possibles entre collections patrimoniales et leurs réinterprétations contemporaines.